

## Communiqué de constat de dépassement du seuil d'alerte

<b>Polluant en cause</b>	<b>Particules fines de moins de 10 micromètres de diamètre.</b> Cela s'explique en partie par le passage de brumes de « poussières du Sahara » dans l'atmosphère de la Guyane.
<b>Zone concernée</b>	<b>Stations de l'île de Cayenne et de Kourou</b>
<b>Seuil dépassé</b>	<b>Seuil d'alerte : 80 µg/m<sup>3</sup> de moyenne journalière</b>
<b>Commentaires</b>	Aujourd'hui, <b>mardi 03 avril 2018</b> , la brume de sable regagne en intensité. La concentration moyenne de 00h à 08h mesurée à Cayenne est de 81 µg/m <sup>3</sup> et continue d'augmenter.
<b>Prévisions</b>	Pas d'amélioration en vue pour mercredi 04, un communiqué de prévision sera rédigé dans la journée pour confirmer ou non la situation.

### Recommandations sanitaires

**Aux personnes sensibles et vulnérables** (nourrissons, personnes âgées, asthmatiques, allergiques, déficients respiratoires chroniques, insuffisants cardiaques, femmes enceintes), **nous recommandons de :**

- éviter les déplacements sur les axes routiers et à leurs abords, notamment aux périodes de pointe.
- éviter les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur jusqu'à la fin de l'épisode. Reporter les activités qui demandent le plus d'effort.
- privilégier les activités calmes dans les établissements recevant de jeunes enfants.
- prendre conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin en cas de gêne respiratoire ou cardiaque (essoufflement, sifflements, palpitations, ...).

**Nous recommandons à la population générale de :**

- réduire les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions) en plein air ou en intérieur jusqu'à la fin de l'épisode
- prendre conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin en cas de gêne respiratoire ou cardiaque (essoufflement, sifflements, palpitations, ...).

### Recommandations comportementales

**Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :**

- ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abatti ;
- privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...);
- éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).